

# Fiche technique du spectacle "Rififi et médiation"

## LIEU DU SPECTACLE mis à disposition par l'organisateur :

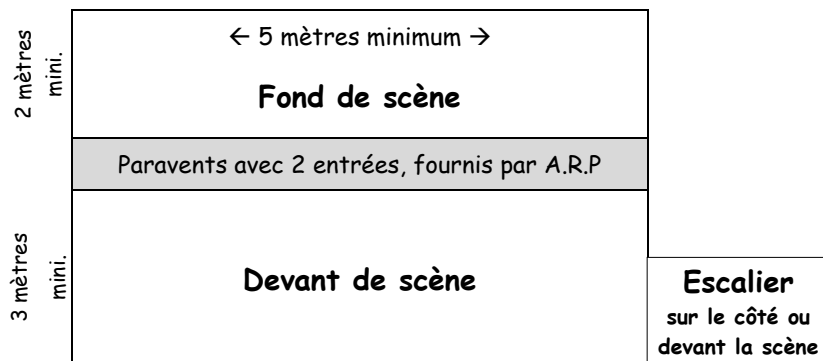
- Le spectacle nécessite un espace clos sans bruit de soufflerie de chauffage (prévoir l'arrêt pendant le spectacle), sans passage ni va-et-vient du public. Les salles de théâtre et les salles des fêtes conviennent. Nous consulter pour d'autres lieux (gymnase, préau...). Pas de représentation en plein air.
- L'espace "spectateurs" devra comprendre des chaises ou des bancs en nombre suffisant et disposé(e)s de manière à assurer le confort visuel et auditif (spectacle de théâtre sans sonorisation des voix). Leur disposition doit être assurée par l'organisateur, en fonction du nombre de spectateurs et de la réglementation (rangées de 16 sièges maximum entre deux allées, ou de 8 entre une allée et un mur ; autres informations sur [www.securite-spectacle.org](http://www.securite-spectacle.org)).
- Installation au même niveau de l'espace scénique et des spectateurs sous certaines conditions, nous consulter.
- Il est demandé aux adultes accompagnateurs de se répartir dans la salle, sans oublier vers les premiers rangs, afin de réguler d'éventuelles participations trop importantes, notamment chez les plus jeunes.
- La propreté et le rangement du lieu doivent être assurés par l'organisateur, avant comme après le spectacle.

**DUREE DU SPECTACLE ET DE L'INSTALLATION :** le spectacle dure 1h environ (plus ou moins 5 min). Prévoir de mettre le lieu à disposition environ 2h à 2h30 avant, pour le montage du décor et 1h à 1h30 après, pour le démontage. Lorsque tous les spectateurs sont installés, les acteurs ont besoin d'un signal de départ d'une personne de l'organisation.

**ESPACE SCENIQUE :** un espace propre aux dimensions de 8m x 8m si possible (5m x 5m minimum) en contrebas ou surélevé ; possibilité de jouer au même niveau que le public sous certaines conditions, nous consulter. Le fond de scène sert de coulisse et de passage pour permettre de jouer avec les entrées/sorties. Scène aux normes, adaptée et sécurisée, avec un ou deux escaliers (nécessité de pouvoir monter et descendre aisément vers le public).

Dans le cas d'une structure surélevée à partir d'un mètre, prévoir des barrières de protection.

Dans le cas d'une structure composée de modules juxtaposés, ceux-ci doivent être attachés entre eux.



## MATERIEL DE SCENE :

- Besoin de 9 chaises pour les coulisses et la scène, fournies par l'organisateur.
- Décor fourni par l'association A.R.P (paravents...).
- Penderillons noirs, fond noir et rideau de scène pas indispensables, mais appréciables. Si le rideau peut être actionné depuis le fond de scène, nous n'avons pas besoin d'aide, sinon merci de prévoir une personne en début et fin de spectacle. Si le rideau de scène s'ouvre avec une télécommande, merci de mettre celle-ci à notre disposition.

**ECLAIRAGE DE LA SALLE :** Les acteurs ont besoin de distinguer le public pour le solliciter tout au long du spectacle. L'éclairage partiel de la salle convient en général. S'il n'est pas accessible depuis la scène ou les coulisses, merci de prévoir une personne pour l'extinction des lumières de la salle en début de spectacle, puis allumage en fin.

## ECLAIRAGE DE LA SCENE :

### Pour des salles équipées :

- éclairage de face et douches : couleurs chaudes si possible (ambré par exemple).
- pas de jeu de lumière : → avec rideau de scène : éclairage continu.  
→ sans rideau de scène : allumage au début de la représentation et extinction en fin.

### Pour des salles non équipées (nous avertir dans ce cas) :

- éclairage fourni par l'association A.R.P. : 3300 watts au total (2 projecteurs de 1000w + 2 de 500w + 2 quartz de 150w).
- besoin en prise électrique : minimum 1 prise reliée à une ligne de 16 ampères à proximité de la scène (16A x 220v = 3520w).

**SON :** voix non sonorisées ; musique via 1 enceinte fournie par l'A.R.P (180w ; utilisation autonome).